

Qualifier 100 % des jeunes : OUI, mais comment?

En février 2000, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, l'objectif de qualifier 100 % des jeunes a été fixé. Dans une entrevue accordée au *Devoir*, le 8 septembre 2000, le ministre de l'Éducation, François Legault, commentait cet objectif en indiquant que la réussite d'un élève se juge à sa capacité de fonctionner dans la société et qu'un jeune « peut très bien fonctionner avec un secondaire III »¹. Nous apprenons, dans le même article, que le ministère est en voie de redéfinir ce qu'est la réussite et de reconnaître divers types de formation tels l'attestation d'insertion professionnelle et le certificat de formation en entreprise.

Quelles sont les véritables intentions du ministre? Assurer une véritable qualification de 100 % des jeunes? Améliorer les statistiques québécoises sur les taux de diplomation? Encourager les jeunes à décrocher après la 3^e secondaire? Cela est pour le moins confus. Aussi, bien qu'en accord avec l'objectif de qualifier 100 % des jeunes, nous croyons que cela ne doit pas se faire n'importe comment et qu'il est nécessaire de s'entendre sur le sens qui est donné au terme « qualifier ».

Qu'est-ce que qualifier?

La Commission des États généraux sur l'éducation a conclu que l'école devait avoir comme mission d'instruire, de socialiser et de qualifier. Sur cette dernière finalité, la Commission a indiqué que les institutions scolaires devaient assurer la formation et le perfectionnement nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle permettant une intégration réussie au marché du travail, de même qu'une adaptation permanente aux changements. Elle ajouta qu'aucun jeune ne devrait quitter le système scolaire sans y avoir acquis une qualification professionnelle.

Pour la Commission des États généraux, les objectifs de qualifier, de socialiser



et d'instruire sont intimement liés et se traduisent, notamment, par l'obtention d'un diplôme. La Commission a d'ailleurs établi des objectifs de diplomation à chaque ordre d'enseignement : 85 % pour le diplôme du secondaire (DES ou DEP), 60 % pour le diplôme d'études collégiales et 30 % pour le baccalauréat. En 1997, la ministre Marois a souscrit à ces grands objectifs lorsqu'elle a annoncé sa réforme de l'éducation. Où en sommes-nous? De toute évidence, peu de progrès ont été réalisés.

Selon l'édition 2000 des *Indicateurs de l'éducation*, moins de sept jeunes sur dix parviennent à obtenir un diplôme du secondaire², 39 % un diplôme du collégial et 26,6 % un baccalauréat. Qui plus est, nous observons que l'accessibilité aux études supérieures tend à régresser ces dernières années. Diverses études ont pourtant démontré la « rentabilité » du diplôme tant pour les individus que pour la société. Au Québec, en 1999, le taux de chômage était deux fois plus élevé chez les personnes n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires que chez celles ayant un diplôme postsecondaire ou universitaire.

En ce qui a trait à l'objectif spécifique de qualifier, nous notons que la situation n'est pas tellement supérieure à ce qu'elle était en 1995 lors de la parution du rapport Pagé sur la formation professionnelle des jeunes et la formation technique. Encore aujourd'hui, moins de quatre élèves sur dix (37 %) obtiennent un

diplôme professionnel ou technique; dans certains pays, la proportion dépasse 70 % d'un groupe d'âge.

En formation professionnelle secondaire, le nombre de jeunes a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie, sans atteindre les niveaux des années 1970 ou 1980. En 1997-1998, environ 25 000 élèves de moins de 20 ans étaient inscrits dans ces programmes. Sur le plan de la diplomation, le ministre Garon avait fixé, en 1995, l'objectif de décerner quatre fois plus de diplômes professionnels aux jeunes, soit près de 20 000 en l'an 2000. En 1997-1998, seulement 6855 diplômes ont été décernés à des élèves de moins de 20 ans, ce qui met en péril l'objectif fixé pour l'an 2000.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes de formation technique stagne à environ 90 000 depuis quelques années, et ce, même si la demande pour ce type de qualifications s'est accrue. C'est aussi à peine un étudiant sur deux, en formation technique, qui obtient son diplôme; le taux d'obtention du diplôme est d'ailleurs passé de 58,6 % en 1990-1991 à 52,9 % en 1998-1999.

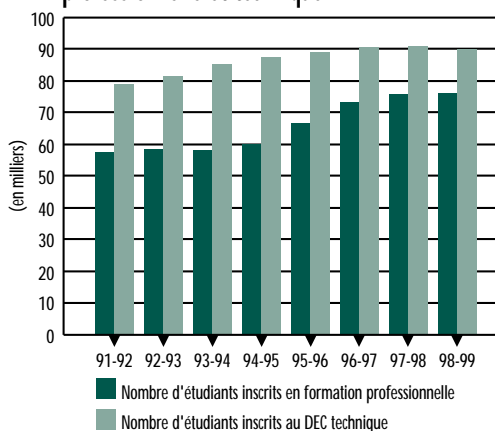
Plusieurs raisons expliquent ce piètement. Nous en soulignons quelques-unes : un manque flagrant de ressources de soutien et d'encadrement; une réduction de l'accessibilité aux programmes de formation, surtout en région; la subordination du nombre de places au nombre d'emplois disponibles; une reconnaissance insuffisante par le marché du travail, et par les jeunes eux-mêmes, de la valeur des formations professionnelles et techniques.

Agir pour qualifier les jeunes

Le ministre de l'Éducation serait bien avisé de prendre les mesures nécessaires à la qualification des jeunes dans des programmes reconnus de formation professionnelle ou technique. S'il peut s'avérer

pertinent d'accorder une certaine valeur à des parcours scolaires différents pour des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage importantes, nous ne croyons pas qu'il faille abandonner l'objectif du diplôme secondaire pour la très grande majorité des jeunes. Aussi, nous estimons que qualifier 100 % des jeunes n'est pas impossible si, et seulement si, des mesures énergiques sont prises.

Effectif de la formation professionnelle et technique



Il faut tout d'abord accroître le nombre de places en formation professionnelle et technique de façon à assurer une meilleure accessibilité à un vaste éventail de programmes, y compris en région. Il est aussi urgent d'accroître le financement de la formation professionnelle et technique et d'accorder les ressources d'encadrement et de soutien nécessaires à la réussite des jeunes, comme des adultes. Le ministre devra aussi accorder une attention particulière au développement de formules pédagogiques ou organisationnelles susceptibles d'améliorer la réussite en formation professionnelle et technique.

Laurier Caron
Conseiller CSQ

¹ Chouinard, Marie-Andrée, « Des diplômes à l'image de chaque élève », *Le Devoir*, 8 septembre 2000.

² Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2000.

Proche-Orient : lorsque la coexistence pacifique devient possible

En hébreu, on dit *Nevé Shalom*. En arabe, c'est *Wahat al-Salam*. Cela signifie « oasis de la paix ». C'est le nom d'un village coopératif israélien où Juifs et Palestiniens vivent ensemble en surmontant les difficultés propres à deux peuples issus de culture différente, qui ne partagent pas la même langue et ne pratiquent pas la même religion.

Fondé en 1970, *Nevé Shalom/Wahat al-Salam* est situé sur une colline près de la vallée d'Ayalon qui fut, pendant des centaines d'années, le théâtre de nombreuses guerres. Malgré ce lourd tribut de l'histoire, le village abrite aujourd'hui près de 130 Juifs et Palestiniens, soit 35 familles avec plus de 65 enfants, qui vivent côte à côte, tout en demeurant fidèles à leur identité nationale, culturelle et religieuse.

Au fil des ans, la communauté a mis sur pied un jardin d'enfants et une école primaire, l'École pour la paix, où l'on sème le germe d'une coexistence pacifique. Ainsi au primaire, si les enfants apprennent à lire et à écrire dans les deux langues, ils reçoivent également un enseignement qui insiste sur leur culture, leur littérature et leurs traditions respectives.

Unique en son genre au pays, cette école est gérée par un nombre égal de Juifs et de Palestiniens. Reconnue comme école expérimentale par le gouvernement, elle se veut un exemple pour les villes à population mixte telles Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem. D'ores et déjà, on y dénombre 250 enfants, dont les deux tiers proviennent de huit villages arabes et juifs des environs.

Est-ce à dire que tout roule comme sur des roulettes dans ce village mis cinq fois en nomination pour le prix Nobel de la paix? « Nous ne sommes pas coupés de la réalité. Aussi, nous éprouvons parfois des difficultés attribuables aux conflits entre nos deux peuples », a expliqué Ety



Ety Edlund, directrice des services éducatifs de Nevé Shalom, lors de son passage à Montréal.

Edlund, directrice des services éducatifs du village, lors de son passage à Montréal.

« Le problème, a-t-elle poursuivi, est que les deux peuples souhaitent tous deux la paix, mais ont leur propre vision de la chose. Et il sera impossible de vivre en paix si nous n'acceptons pas que les deux peuples aient des droits en Israël. Cela ne signifie pas de renier le passé, mais de tâcher d'écrire l'avenir ensemble en démontrant que nos caractéristiques respectives peuvent être la source d'enrichissement et non d'hostilité. C'est un long voyage, mais nous devons le faire. »

Cette école existe depuis 1979. Survivra-t-elle encore longtemps?

Pour en savoir plus, on peut s'adresser à l'Association des amis canadiens de *Nevé Shalom/Wahat al-Salam* : (514) 489-3886 ou cfnswws@internet.uqam.ca

Claire Harvey
Journaliste indépendante